

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2022

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	39	21

Date de convocation	07/09/2022
Date d'affichage	07/09/2022

DL22019	OBJET : Approbation du principe de la concession de service public et de ses caractéristiques pour l'exploitation de l'UVE de Nîmes.
----------------	---

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le treize septembre, s'est réuni à dix-sept heures trente, le Comité Syndical du SITOM Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaients présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Richard TIBERINO, M. Frédéric TOUZELLIER, M. Julien PLANTIER, Mme Sylvette FAYET, M. Pierre LUCCHINI, M. Jean-Luc CHAILAN, Mme Monique BOISSIERE, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jacques BOLLEGUE, M. Jack DENTEL, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Patrick DE GONZAGA, M. Antoine MARCOS,

Cté Com. Petite Camargue : M. Didier LEBOIS, M. Jean-Paul GERAUD, Mme Françoise TURRIBIO suppléante de Mme Martine KUFFER

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ, M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Pont du Gard : M. Alain LAGET

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Bernard ANGELRAS, M. Jean-Christophe GREGOIRE, Mme Pascale VENTURINI, M. Alain DALMAS, M. David-Alexandre ROUX, M. Yoann GILLET, M. Jean-François DURAND COUTELLE, M. Frédéric BEAUME, M. Richard FLANDIN, Mme Claude de GIRARDI, M. Frédéric PASTOR, Mme Christine TOURNIER-BARNIER,

Cté Com. Petite Camargue : Martine KUFFER, Mme Katy GUYOT

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL, M. Laurent CHAPPELLIER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE

Avait donné procuration :

David-Alexandre ROUX à Julien PLANTIER

Secrétaire de séance : Julien PLANTIER

Monsieur Frédéric TOUZELLIER, Vice-Président, rapporteur, expose,

VU les articles L.1411-1 et R. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux délégations de service public ;

VU les articles L. 3000-1 et R. 3000-1 et suivants du Code de la commande publique ;

VU l'avis favorable de la Commission consultative des services publics locaux rendu le 8 septembre 2022 ;

VU le rapport présenté et annexé à la présente délibération conformément aux dispositions de l'article L.1411-4 du Code général des collectivités territoriales relatif aux modes de gestion et présentant les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur délégataire.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le principe de recourir à la concession sous forme de délégation de service public pour assurer l'exploitation de l'UVE de Nîmes ;

Article 2 : d'approuver les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur concessionnaire, décrites dans le rapport ci-annexé ;

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à lancer la procédure de mise en concurrence relative à la concession de service public et prendre les actes nécessaires dans le cadre de cette procédure.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci- dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 21 + 1 pouvoir

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20220913-DL22019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/09/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président du SITOM Sud Gard

Richard TIBERINO